

REMARQUES GÉNÉRALES après réception des réponses

Les personnes ou les groupes qui ont répondu ont apprécié d'être interrogés et remercient les membres du Synode et le Père Évêque de leur avoir transmis ce questionnaire

54 réponses.

26 individuelles, en couples
16 en groupes : groupes paroissiaux formés spécifiquement, équipes de mouvements ou de service d'Église
12 sans précisions, du ou des expéditeurs

- Certains n'ont répondu qu'à une seule question, d'autres à un groupe de questions sur un même sujet, d'autres enfin ont « balayé » l'ensemble du questionnaire en le commentant. Enfin plusieurs personnes ont apporté un témoignage personnel.
- Les **questions les plus traitées** sont celles ayant trait à la situation des « divorcés remariés » (comprises aussi dans les familles « blessées »), aux personnes homosexuelles et aux familles vulnérables
- La **tendance générale** est celle d'une plus grande ouverture de l'Église à l'égard de ces personnes, à une attitude miséricordieuse leur permettant l'accès aux sacrements.
- Les **attentes envers l'Église** sont celles d'un accueil et d'une écoute par des personnes (notamment les ministres ordonnés) spécifiquement formées.

Il est suggéré de proposer une préparation et une célébration du mariage en deux temps, d'abord un engagement dans la vie commune (la plupart du temps déjà commencée, puis un cheminement vers le sacrement.

- **Tous insistent sur** la prédominance de l'Évangile et de l'exemple du Christ sur les règles dogmatiques.

SYNTHÈSE DES RÉPONSES AUX QUESTIONS pour l'approfondissement de la Relatio Synodi

1^{ère} partie: L'écoute: le contexte et les défis concernant la famille

Le contexte socioculturel

QUESTION N°2

NOMBRE DE RÉPONSE : 1

Quels instruments d'analyse emploie-t-on et quels sont les résultats les plus importants concernant les aspects (positifs ou non) du changement anthropologique et culturel ? (cf. n° 5) Dans les résultats perçoit-on la possibilité de trouver des éléments communs dans le pluralisme culturel ?

La question

L'analyse des fondements des connaissances sur la famille doit permettre la relance d'un discours anthropologique étendu et cohérent pour « reprendre du poids » face à la complexité du monde contemporain.

Aller plus loin

Pour ne pas laisser le champ libre aux idéologies qui utilisent les connaissances (notamment scientifiques) comme des leviers d'influence, il est nécessaire pour l'Église de présenter à nouveau au monde d'aujourd'hui d'où lui vienne ses aspirations et les fondements de sa cohérence.

Cela nous oblige à accroître nos connaissances dans les domaines se rapportant à l'humain.

L'Église doit dialoguer avec le monde scientifique.

Il faut rétablir l'intelligence de la Foi

Freins

La confrontation des diverses disciplines, dans le respect du pluralisme culturel, suivie d'une synthèse, est un effort difficile à faire.

L'importance de la vie affective

QUESTION N°5

NOMBRE DE RÉPONSE : 1

De quelles façons et avec quelles activités les familles chrétiennes sont-elles engagées à rendre témoignage de la progression de la maturation affective aux yeux des jeunes générations ? (cf. n°s 9-10). Comment pourrait-on aider la formation des ministres ordonnés sur tous ces thèmes ? Quelles figures d'agents pastoraux spécifiquement qualifiés apparaissent-elles les plus urgentes ?

La question est double. La première partie en lien question N° 16 sur la catéchèse

Témoignage dans nos propres familles, d'abord auprès de nos enfants, puis envers nos proches, famille élargie et amis, voisins.

Sans ostentation, témoigner de l'amour des couples et des valeurs spirituelles, de partage et d'écoute.

Les familles chrétiennes doivent s'engager au service de leurs frères, auprès des jeunes dans la catéchèse, l'animation et les mouvements.

La deuxième partie concerne la formation

La formation des ministres ordonnés est essentielle. Celle des laïcs aussi.

On peut s'appuyer sur les formations d'éducateurs à la vie affective et sexuelle et celle des conseillers conjugaux.

Plus une formation à l'écoute empathique pour répondre aux besoins des familles en souffrance.

2^{ème} partie – Le regard sur le Christ : l'Évangile de la famille

Le regard sur Jésus et la pédagogie divine dans l'histoire du salut

QUESTION N° 8

NOMBRE DE RÉPONSES : 10

*Quelles valeurs du mariage et de la famille les jeunes et les conjoints voient se réaliser dans leur vie ? Et sous quelle forme ? Certaines valeurs peuvent-elles être mises en lumière ? (cf. n° 13).
Quelles sont les dimensions de péché à éviter et à surmonter*

Valeurs

Fidélité – Engagement – Persévérance – Tolérance – Confiance – Dialogue- Apprentissage de l'équilibre entre époux – Espérance dans un projet de vie qui a un sens-Solidarité familiale – découverte de l'amour infini avec l'accueil des enfants

Péchés

Possession – Pouvoir – Domination – Orgueil -Trahison de la confiance – Tromperie – Repli sur soi – Égoïsme – Jalousie
Routine – Lassitude – Découragement – Indifférence

Caractéristiques spécifiques de l'amour dans le mariage

Sexualité : abandon de soi-même

Responsabilité éducative

Pour surmonter ensemble, les difficultés dues à la dureté et la sécheresse de la vie sociale, il est nécessaire de communiquer.

QUESTION N° 11

NOMBRE DE REPONSES : 8

De quelle manière pourrait-on aider à comprendre que la relation avec Dieu permet de vaincre les fragilités qui sont inscrites aussi dans les relations conjugales ? (cf. n° 14). Comment témoigner que la bénédiction de Dieu accompagne tout mariage authentique ? Comment manifester que la grâce du sacrement soutient les époux tout au long du chemin de leur vie ?

Questions

Actuellement on constate que de nombreux mariages (et unions) se terminent par une séparation (divorce ou séparation de fait)

Les mariages chrétiens sont eux aussi fragiles.

Pour différentes causes, durée de la vie commune, difficultés financières, fatigue due au travail et aux trajets, tentations, ressentiments, ...

Pourtant, la bénédiction de Dieu accompagne tout homme dans ses actes d'amour.

Le repentir et la conversion ne précèdent pas le pardon ; la miséricorde et le pardon sont les conditions nécessaires pour le repentir et la conversion.

Dieu s'est incarné dans l'homme pécheur pour le sanctifier ; il se met en situation en nous aimant

Donc tout est une question de témoignage et d'authenticité du couple chrétien.

Propositions

L'église doit réaffirmer clairement les valeurs de l'Évangile et donner des repères de vérité, d'espérance et de paix.

Mais en même temps il faut tenir compte des réalités dans le temps et dans l'espace.
Il est souhaitable qu'il soit donné une plus grande autonomie aux évêchés locaux mieux à même de comprendre les aspirations culturelles et spirituelles des chrétiens désireux de fonder une famille.

Il serait souhaitable de proposer une « suite » à la préparation au mariage (« un service après-vente ! ») à partir du vécu des couples : un accompagnement dans l'écoute, le partage et la prière, autour de la Parole de Dieu.

Pourquoi pas une messe d'action de grâce pour célébrer le premier anniversaire de mariage ?

On propose aussi d'inventer des rites d'accueil des enfants, de fêter les baptisés de l'année en réunissant les parents.

Il faut présenter le mariage chrétien, non pas comme une obligation mais comme un objectif, une aide, (« un contrat d'assistance 24h/24 »!) par le témoignage de couples chrétiens et des mouvements et services spécialisés de l'Église.

NB: cette question rejoint les questions N° 16, pour la catéchèse, N°17 sur l'indissolubilité du sacrement de mariage, et N° 28 sur la préparation au mariage.

La famille dans le dessein salvifique de Dieu

QUESTION N°13

NOMBRE DE REPONSE : 1

Comment concevoir la famille comme « Église domestique » (cf. LG 11), sujet et objet de l'action évangélisatrice au service du Royaume de Dieu ?

Oui, la famille devrait pouvoir être considérée comme une « Église domestique », même si ce n'est pas toujours le cas dans la réalité.

- L'amour des parents vers l'enfant est premier, comme celui de Dieu pour nous.
- C'est l'amour des parents vers l'enfant qui permet de développer l'amour chez l'enfant.
- Par l'éveil à la foi, les parents peuvent faire comprendre que la source de cet amour est Dieu
- La famille développe le vivre ensemble, avec respect d'une certaine autorité, l'acceptation de la différence, l'habitude du partage et de l'écoute, toutes choses qui seront utiles aussi bien pour le vivre en Église que pour le vivre en société.

La famille dans les documents de l'Église

QUESTION N°15

NOMBRE DE REPONSE : 1

La famille chrétienne vit sous le regard aimant du Seigneur et c'est dans le rapport avec Lui qu'elle grandit comme véritable communauté de vie et d'amour. Comment développer la spiritualité de la famille et comment aider les familles à être un lieu de vie nouvelle dans le Christ ?

Proposer aux familles des temps de convivialité : repas partagés, galettes, etc.

Soutenir les familles en difficultés

Proposer des temps de prière, des pèlerinages locaux,

Quelqu'un propose de « relancer » les patronages, formes de centres de loisirs mais où on enseigne les valeurs chrétiennes et la prière.

QUESTION N° 16

NOMBRE DE REPONSES : 8

Comment développer et promouvoir des initiatives de catéchèse qui fassent connaître et qui aident à

vivre l'enseignement de l'Église sur la famille, en favorisant le dépassement de la distance éventuelle entre ce qui est vécu et ce qui est professé, et en proposant des chemins de conversion?

Questions de vocabulaire

Élargir le terme de catéchèse à celui de réflexion sur la Foi

De nombreux chrétiens n'ont pas reçu de culture religieuse profonde et ne comprennent pas tous les termes théologiques.

Il est préférable de partir de l'amour, valeur de référence pour parler de Dieu.

Transposer les documents de l'Église en langage plus adapté au plus grand nombre pour qui le langage théologique est étranger.

Propositions

Comme il a été proposé en réponse à la question N°11, il faudrait proposer des célébrations festives, des fêtes autour du partage de la Parole, montrer que Dieu est miséricordieux, qu'il ne nous écrase pas.

Partir de ce que vivent les hommes de notre temps.

Faciliter l'accès aux sacrements en insistant sur le fond plus que sur la forme, et sur une préparation moins « scolaire ».

Faire des préparations au mariage et au baptême des temps d'initiation à la lecture de l'Évangile ;

Pour les mariages, insister sur la nature du sacrement, quitte à prévoir un cheminement plus long (jusqu'à une année?) ; au besoin prévoir 2 temps, l'engagement du couple devant l'Église et les chrétiens, puis après un cheminement vers le sacrement.

Au cours de la catéchèse, s'impliquer dans l'éducation à la vie affective, par exemple en proposant des rencontres par petits groupes ne lien avec les parents.

Aborder la vie sexuelle, non pas simplement de manière préventive (grossesses ou MST) mais en se fondant sur l'amour et le don de soi.

Faire connaître les mouvements d'Action Catholique, les équipes Notre Dame et d'autres mouvements d'Église, et des « lieux » où est proposée une relecture de vie qui permette aux célibataires et aux couples (au moment des mariages, des baptêmes, de l'inscription à la catéchèse ou lors de toute autre rencontre),

- de sortir de leur isolement,
- d'approfondir et de réfléchir sur leur engagement et les difficultés rencontrées, partager les joies.

Freins ou plutôt difficultés

L'Église doit trouver un équilibre difficile entre les l'accueil de tous et l'ouverture qui lui est demandée et les exigences suggérées dans la préparation des sacrements et l'ancrage dans ses valeurs.

Elle doit avoir le souci de proposer une « ligne de crête », sans porter de jugement négatif sur ceux qui ne peuvent suivre cette ligne.

Cette attitude de miséricorde est souvent difficile à trouver.

Quelles sont les initiatives qui pourraient aider à comprendre la valeur du mariage indissoluble et fécond comme voie de pleine réalisation personnelle?

Constat

De nombreux fiancés n'ont pas conscience de la spécificité du mariage chrétien qui est d'abord une vocation orientée vers une vie évangélique.

Face aux difficultés rencontrées au cours de leur vie commune, et les réactions de la société civile (si cela ne va pas, on se sépare...), les époux ne pensent pas toujours à chercher un appui sur l'Évangile.

Propositions

Le témoignage de chrétiens confrontés aux mêmes difficultés ou et l'accueil de personnes formées pour accompagner les couples dans les épreuves, doivent être rendus plus visibles et accessibles.

Renforcer le rôle du sacrement signe de la présence divine, pendant la préparation au mariage (pour rappel voir question N°16)

Une proposition est faite de donner l'exemple des membres de la Communauté Notre Dame de l'Alliance qui choisissent la fidélité même après le divorce.

Cette orientation va à l'encontre de l'esprit actuel du monde mais porte témoignage de l'indissolubilité du sacrement de mariage.

Vérité et beauté de la famille et miséricorde envers les familles blessées et fragiles

Comment aider à comprendre que personne n'est exclu de la miséricorde de Dieu et comment exprimer cette vérité dans l'action pastorale de l'Église envers les familles, en particulier celles qui sont blessées et fragiles ? (cf. n° 28)

Comment les fidèles peuvent-ils montrer à l'égard des personnes qui ne sont pas encore parvenues à la pleine compréhension du don d'amour du Christ, une attitude d'accueil et d'accompagnement confiant, sans jamais renoncer à l'annonce des exigences de l'Évangile ?

Qu'est-il possible de faire pour que dans les diverses formes d'union – où l'on peut trouver des valeurs humaines – l'homme et la femme ressentent le respect, la confiance et l'encouragement à grandir dans le bien de la part de l'Église et soient aidées à atteindre la plénitude du mariage chrétien ?

Les réponses à ces questions concernent surtout les divorcés remariés ou vivant maritalement mais aussi les familles monoparentales, les familles recomposées, ou multiculturelles et multireligieuses, ainsi qu'en fin de chapitre une situation de famille blessée par le deuil d'un enfant.

Constat

L'Église ne montre pas l'exemple en excluant des sacrements (et même de l'animation des messes) les divorcés ; la miséricorde devrait au contraire commander d'aider ces personnes à surmonter cette épreuve parfois subie et imposée.

Il est très choquant que le baptême soit refusé aux personnes parmi celles-ci, qui le demandent, lors que leur divorce est antérieur à leur découverte du Christ

Il est demandé à l'Église de revoir ses comportements, ses dogmes, ses règles qui viennent contredire le témoignage du Christ sur la miséricorde du Père.

Au catéchisme ou même à la messe, on croise des familles fragilisées, des mères seules avec leurs enfants, des familles recomposées, des divorcés remariés...ces familles trouvent-elles leur place dans nos communautés ?

Les contributions insistent toutes sur la nécessité de l'écoute et de la compassion, sur le non-jugement, chacun pouvant vivre selon sa conscience, comme le Christ qui n'a ni jugé ni condamné les pécheurs.

Les mots employés ne sont pas appréciés.

Comme si il n'y avait qu'un seul modèle de famille trouvant grâce aux yeux de l'Église. Cela ne correspond pas à la réalité de notre temps, ni à l'attitude de nombreux membres de notre Église de France.

Propositions

Le rôle des paroisses est de proposer des lieux et des formes d'écoute et de soutien où tous se sentent à l'aise.

De parler de la miséricorde à travers le Christ et l'Évangile dans les homélies, et les diverses interventions, plutôt que de faire de la morale.

Reprendre ces commentaires dans les moyens d'information paroissiaux et diocésains (feuilles d'info régulières, sites internet...)

Les chrétiens doivent se former et témoigner auprès de plus fragiles : les malades, les handicapés, les familles brisées...dans la vie de la paroisse mais aussi dans des engagements citoyens, en politique, dans des services sociaux, dans des mouvements chrétiens ou non.

Tenir compte du souci des familles blessées qu'ont les politiques et les décideurs pour orienter nos choix électoraux ; ne pas hésiter à les interpeller,

Donner de l'espoir aux enfants ; aider matériellement, en orientant ou en accompagnant les familles dans leurs démarches auprès des services sociaux.

Mettre en place une procédure d'intégration des divorcés remariés dans la communauté des baptisés, avec un cheminement de miséricorde proposé, comme dans l'Église orthodoxe, permettant l'accès aux sacrements. (Voir les réponses aux questions 36 à 38)

Freins

Difficulté d'aider ceux qui n'osent pas demander sans être indiscret.

Aller vers les familles isolées mais avec discrétion.

Demande particulière de familles à la suite du décès d'un enfant

Il est regretté par un groupe qu'il ne soit pas fait une place particulière aux familles endeuillées par la mort d'un enfant, parmi les « familles blessées. »

Ils attendent de l'Église qu'elle soit compatissante envers ces « sans voix ».

Ils lui demandent de les aider à se reconstruire et à trouver dans l'étude de la parole une consolation.

Propositions

Ils souhaitent créer une association chrétienne spécifique.

Ils voudraient que les enfants martyrs soient reconnus comme tels et qu'au mémorial des défunts il soit ajouté les mots « pour les enfants. »

Cela leur permettrait de trouver l'apaisement dans la prière.

3^{ème} partie: La discussion : perspectives pastorales

Annoncer l'Évangile de la famille aujourd'hui, dans les différents contextes

QUESTION N°27

NOMBRE DE REPONSE : 1

*Comment favoriser une relation entre famille, société et politique au profit de la famille ?
Comment encourager le soutien de la famille par la communauté internationale et les États ?*

Une contribution estime que

Une étude économique sur les conséquences financières du divorce permettrait d'en évaluer le coût pour la société : pauvreté induite en cas de rupture, coûts supplémentaires en matière de logements, voitures, charges, transports...

Il faut y ajouter les conséquences psychologiques particulièrement sur les enfants et la destruction de la solidarité familiale.

Le mariage apparaîtrait alors comme plus positif pour la société civile.

Guider les futurs époux sur le chemin de la préparation au mariage

QUESTIONS N°S 28/29

NOMBRE DE REPONSES : 4

Comment les itinéraires de préparation au mariage sont-ils proposés de façon à mettre en évidence la vocation et la mission de la famille selon la foi au Christ ? Sont-ils effectués comme proposition d'une expérience ecclésiale authentique ? Comment les rénover et les améliorer ?

Comment la catéchèse d'initiation chrétienne présente-t-elle l'ouverture à la vocation et à la mission de la famille ? Quelles avancées en ce domaine sont considérées comme plus urgentes ?

Comment proposer le rapport entre le baptême, l'eucharistie et le mariage ? De quelle façon peut-on mettre en évidence le caractère de catéchuménat et de mystagogie que revêtent souvent les itinéraires de préparation au mariage ? Comment faire participer la communauté à cette préparation ?

Constat

Les jeunes ont une expérience de l'amour, mais, dans les cas les plus nombreux, peu d'expérience de foi et de relation à Dieu.

Il existe, dans le parcours de catéchuménat des adultes une fiche sur le mariage, mais indique une des personnes qui répond, elle n'est pas assez exploitée.

Qui aujourd'hui, parmi les jeunes ou moins jeunes qui demandent les sacrements, comprend le mot « mystagogie » ?

Propositions

Il faut rendre le concept de « famille de Jésus Christ » désirable, dans notre société déstructurée, et parler du pardon, de la grâce, qui accompagne les sacrements

Faire aimer la Bible ; pourquoi ne pas en offrir une aux jeunes qui reçoivent les sacrements d'eucharistie, de confirmation, de Baptême et de mariage ?

Comme cela a déjà été évoqué, proposer deux étapes de mariage en prenant en compte la gradualité. Le premier engagement pourrait se faire devant la communauté.

Accompagner les premières années de la vie conjugale

QUESTIONS N°s 30/31

NOMBRE DE REPONSES : 3

Tant dans la préparation que dans l'accompagnement des premières années de vie conjugale, l'importante contribution du témoignage et du soutien que peuvent apporter les familles, les associations et les mouvements familiaux est-elle assez mise en relief ? Quelles expériences positives peut-on mentionner en ce domaine ?

La pastorale de l'accompagnement des couples durant les premières années de vie familiale –a-t-on fait observer pendant le débat synodal – a besoin d'un nouveau développement. Quelles initiatives plus significatives ont-elles déjà été réalisées ? Quels aspects faut-il renforcer au niveau paroissial, au niveau diocésain ou dans le cadre des associations et des mouvements ?

Propositions

Il existe déjà des propositions dans les diocèses et dans l'Église de France pour accompagner les nouveaux couples.(par exemple Alpha couples, Vivre et Aimer, Amour et Vérité, Cana, Équipes Notre Dame ... et d'autres mouvements moins spécifiques mais lieux de partage de vie comme les mouvements d'Action Catholique)

Il faut les encourager et les faire connaître : inviter des témoins de ces mouvements aux journées de préparation au Mariage, y diffuser des documents, etc.

Comme il l'a déjà été proposé, réunir une fois par an les mariés de l'année, en carrefour sur la vie familiale, et (ou) lors d'une réunion festive avec la présentation des mouvements cités ci -dessus.

La pastorale des personnes qui vivent en union civile ou en concubinage

QUESTION N°33

NOMBRE DE REPONSES : 3

La communauté chrétienne est-elle en mesure d'être pastorale ment impliquée dans ces situations ? Comment aide-t-elle à discerner les éléments positifs de ceux négatifs de la vie de personnes unies par des mariages civils, de façon à les orienter et à les soutenir au long du chemin de croissance et de conversion vers le sacrement du mariage ? Comment aider ceux qui vivent en concubinage à opter pour le mariage ?

Constat

Les jeunes vivent en union libre parce qu'ils s'aiment et veulent vivre ensemble mais ne souhaitent pas se marier

- Soit par non conformisme envers la société ; ils n'en ressentent pas le besoin, le PACS donnant apparemment les mêmes conséquences juridiques que le mariage (inexact).

- Soit parce que, comme on s'en aperçoit travers du catéchuménat, beaucoup de ceux qui vivent en concubinage diffèrent en réalité leur mariage tant qu'ils n'ont pas l'assurance financière de pouvoir en organiser la fête comme ils le souhaitent.

Souvent c'est la décision d'avoir un enfant qui est signe de leur engagement.

Il faut respecter ce besoin de temps,

Mariage civil uniquement :

* refus d'un mariage religieux pour faire plaisir à la famille car n'ont pas la foi (préférable à un mariage à L'Église sans aucune foi juste pour le décorum.)

* foi différente chez les 2, un seul a la foi et l'autre refuse ou ne croit pas ; c'est aussi le cas des mariages mixtes chrétien-musulmans.

Dans la pratique, en beaucoup d'endroits, ces couples non mariés ou mariés seulement civilement

sont intégrés dans les communautés paroissiales et l'accès aux sacrements ne leur est pas refusé.

Propositions

L'Église doit être un lieu d'accueil, d'écoute et d'imagination. Il faut trouver des moyens de le faire savoir; on constate que dans les familles où les parents sont pratiquants, des célébrations sont inventées (paraliturgies) ; qu'en est-il si les familles sont moins concernées, on abdique ?

Ne pourrait-on pas créer des groupes de réflexion sur la vie de couple et de famille, hors de la préparation au mariage, ouverts à tous, mariés ou non, sans jugements, juste pour un partage de vie.

Et de là, faire comprendre que le mariage chrétien n'est pas un instant mais une lente construction, tous ne sont pas prêts.

En déclarant qu'officiellement toutes ces personnes ne peuvent faire partie de l'Église et ne devraient pas recevoir les sacrements, l'Église les rejette vers l'extérieur. Nous ne sommes plus au XIXème siècle, ils ne vivent pas « dans le péché »

Au contraire, elle devrait reconnaître la valeur de l'amour partagé.

Prendre soin des familles blessées

(séparés, divorcés non remariés, divorcés remariés, familles monoparentales)

QUESTIONS N°s 36/37/38

NOMBRE DE REPONSES : 20

Comment encourager la définition de lignes pastorales communes au niveau de l'Église particulière? Comment développer à cet égard le dialogue entre les diverses Églises particulières «cum Petro e sub Petro»?

Comment rendre plus accessibles et souples, si possible gratuites, les procédures de reconnaissance des cas de nullité ? (n° 48).

La pastorale sacramentelle à l'égard des divorcés remariés a besoin d'un approfondissement ultérieur, en évaluant la pratique orthodoxe et en tenant compte de « la distinction entre situation objective de péché et circonstances atténuantes » (n° 52). Quelles sont les perspectives au sein desquelles se situer ? Quelles avancées sont possibles ? Quelles suggestions pour remédier à des formes d'empêchement non dues ou non nécessaires ?

PRÉALABLE

Ces questions font partie de celles qui ont réuni le plus de réponses.

La quasi unanimité des contributeurs souhaite que la position de l'Église envers les « divorcés remariés » s'assouplisse et que l'accès aux sacrements leur soit ouvert, après un chemin de miséricorde , sur le modèle de l'Église orthodoxe.

Constat

Le divorce concerne actuellement en France près de 40% des familles, ce qui entraîne une grande proportion de familles « recomposées ».

C'est une réalité incontournable dont l'Église doit tenir compte.

La loi facilite le divorce en cas d'accord.

Un consensus social estime qu'il vaut mieux une séparation que de continuer à vivre dans les disputes, les violences, l'infidélité, le manque de respect...

La position officielle de l'Église empêcherait les personnes déjà blessées par un échec de « reconstruire leur vie » en contractant une nouvelle union et en créant une nouvelle famille.

Les jeunes ne prennent pas toujours conscience de l'importance de leur engagement sacramentel, quant à l'indissolubilité et la fidélité.

Et les deuxièmes unions sont souvent plus réfléchies, plus solides et parfois placées sous le regard du Christ, fondant des familles généreuses et ouvertes aux autres.

L'obligation de vivre dans la continence, comme le réclament les règles de l'Église, pour accéder à l'Eucharistie, affaiblirait cette communauté de vie et d'amour, alors que le don de soi et le langage des corps sont des signes d'amour voulus par Dieu lui-même.

Priver les personnes de sacrements affaiblit la vie spirituelle.

La rigueur de l'Église décourage et éloigne d'elle les personnes concernées et les prive de contact avec la Parole.

Certains divorcés « remariés ou vivant en union libre, se passent de l'autorisation de l'Église institutionnelle et participent à l'Eucharistie, parfois dans d'autres paroisses que la leur pour ne pas choquer.

Les équipes de Catéchuménat d'adultes rencontrent un problème face aux personnes qui demandent le baptême, alors qu'elles ont divorcées ou ont épousé civilement un divorcé.

Le baptême leur est refusé même si elles ont découvert le Christ après le divorce ;

Il en est de même pour ceux qui, baptisés enfants, mais n'ayant pas eu d'instruction religieuse ni de pratique depuis des années, demandent la Confirmation et l'Eucharistie,

Comment peut-on considérer qu'elles sont en situation objective de « péché » ?

Les priver de la grâce des sacrements liés à leur conversion, c'est faire passer la loi avant la grâce.

Propositions

En dehors d'une contribution qui estime qu'il serait dommageable que l'Église adapte sa cohérence théologique par convenue à un contexte temporel ? L'ensemble des réponses penche vers un assouplissement des règles.

ACCUEIL

On attend de l'Église un accueil et qu'il soit dit que tous font partie de l'Église.

Tout d'abord un accès à l'information sur ce qui existe : commissions diocésaines, groupes de partage, mouvements de fidélité ...et sur les positions actuelles (des personnes divorcées non remariés et vivant seules pensent parfois qu'elles n'ont plus accès aux sacrements!),

ACCES AUX SACREMENTS

Le principe de la « communion spirituelle » laisse un sentiment de frustration.

Il est demandé un accès au sacrement de l'Eucharistie (ainsi que le Baptême et de la Confirmation, plus marginaux).

Pourquoi priver ceux qui en ont besoin de cette grâce ?

Qui peut juger ?

Certains pensent qu'il faut faire des différences suivant les situations objectives de péché L'un des deux époux ne souhaitait pas le divorce mais y a été obligé par les comportements fautifs de l'autre ; mais c'est difficile de juger les causes d'un échec conjugal)

Si tous s'accordent sur la possibilité de participer à l'Eucharistie, il y a une divergence dans les réponses sur la possibilité d'un second mariage sacramentel.

Pour certains il est impossible et il est demandé à l'Église de faire preuve d'imagination et de proposer des alternatives au sacrement, (bénédition, engagement solennel devant une communauté chrétienne ...)

D'autres estiment qu'après un chemin de pénitence, selon l'exemple de l'Église orthodoxe, une seconde union pourrait être célébrée.

Donner par là une seconde chance et ne pas enfermer les personnes dans une situation de péché ; insister sur le pardon divin.

Aujourd'hui l'Église a le choix :

- Rester sur ses principes mais se montrer plus sélective pour les mariages religieux, ce qui la rendra encore plus hermétique et refermée sur elle-même
 - Permettre l'accès de tous aux sacrements
 - Il y va de sa crédibilité
 - Comment enseigner le pardon, la miséricorde et l'amour si on ne les applique pas soi-même
- Certains s'étonnent que lorsqu'un prêtre quitte la prêtrise pour se marier, il ait droit au pardon. Ils ressentent comme « deux poids, deux mesures » la différence de traitements pour les divorcés.

NULLITÉ DES MARIAGES

Volontairement cette question est traitée au milieu du chapitre concernant les divorcés et pas à part.

Il y a deux positions

- Les premiers souhaitent que les procédures d'annulation soient allégées et rendues moins onéreuses (ou que des aides financières soient accordées).

Pour vérifier la validité du consentement au premier mariage, on suggère que le célébrant indique dans une lettre cachetée son avis sur le consentement. Cette lettre ne serait ouverte qu'en cas de procédure de nullité.

- Pour les seconds, faciliter les annulations de premiers mariages paraît une solution parfois hypocrite.

Excepté pour les réels cas de nullité (non consommation, tromperie sur le fond (existence d'un autre mariage, enfants cachés etc...)) il est scandaleux d'annuler un mariage en prétendant qu'au moment du mariage l'engagement n'était pas suffisamment éclairé, et ce pour permettre un nouveau mariage religieux

Au moment du premier mariage, les époux n'avaient sûrement pas l'intention de se séparer par la suite, « ils y croyaient »

Mais la vie a fait que...et il vaut mieux se séparer que de se déchirer.

Cela ne rend pas nul l'amour qui les avait conduits à se marier et ce qu'ils ont vécu.

Surtout s'il y a des enfants, bien sûr. Ils sont le fruit de cet amour sincère au moment du premier mariage et annuler celui-ci reviendrait à nier l'amour qui est à l'origine de cette conception.

MARIAGES INTER RELIGIEUX ET MULTICULTURELS

Les exigences de L'Église dans ces cas doivent être revues.

Comment accueillir un jeune couple dont les membres sont de religion et de culture différentes en commençant par exiger un engagement de donner une éducation chrétienne aux enfants.

- Soit ils promettent et ne tiennent pas cette promesse ;
- Soit ils renoncent.

IL faudrait mettre au point des parcours ouverts à tous pour valoriser les richesses de l'Évangile et leur demander de faire le maximum pour que leurs enfants reçoivent un enseignement spirituel dans le respect des deux parents.

L'attention pastorale envers les personnes ayant une tendance homosexuelle

QUESTION N° 40

NOMBRE DE REPONSES : 13

Comment la communauté chrétienne accorde-t-elle son attention pastorale aux familles dont certaines personnes en leur sein ont une tendance homosexuelle ? En évitant toute discrimination injuste, de quelle façon est-il possible de s'occuper des personnes dans ces situations à la lumière de l'Évangile ? Comment leur proposer les exigences de la volonté de Dieu sur leur situation ?

PRÉALABLE

*Cette question est celle qui a recueilli le plus de contributions.
La grande majorité s'accorde pour réclamer un assouplissement de l'attitude de l'Église envers les homosexuels et la nécessité d'une pastorale adaptée.
L'orientation homosexuelle, ou plutôt « l'homo-affectivité » (comme il l'a été dit lors d'un témoignage) n'est ni un choix, ni surtout un péché mais une donnée avec laquelle la personne doit vivre. La majorité des chrétiens homosexuels aspirent à un moment de leur vie à une vie de couple. Il y a donc une demande que l'Église se montre accueillante, et ne rejette personne.*

Constat

Beaucoup de personnes homosexuelles cache leur orientation par peur des jugements négatifs de leur famille et de leurs communautés ecclésiales. Cela entraîne une division de leur personnalité et un choc pour leur entourage quand la réalité est révélée.

Au lieu d'aider les personnes dans la souffrance, l'Église les condamne et refuse le baptême et les sacrements à ceux qui vivent en couple homosexuel et à leurs enfants.

Pourtant si certains ont une vocation à rester célibataires, d'autres aspirent à la stabilité dans un engagement durable et fidèle avec une personne de même sexe.

Le Christ a fait bon accueil à toute sorte de personnes...et les esprits bien-pensants de son époque le lui ont reproché.

La position de l'Église a déjà un peu évolué, car si les actes homosexuels sont encore condamnés comme « contre nature » par la doctrine, la tendance ne l'est plus (lettre apostolique de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi 1986), mais les personnes sont quand même condamnées par ces textes.

Attentes et Propositions

L'Église doit inviter les uns et les autres à sortir des situations de déni et aider les familles et les fidèles à accepter les « coming out », sans porter de jugement.

Elle doit mettre en place une pastorale adaptée aux couples homosexuels ; pour cela une formation des pasteurs est nécessaire. Les personnes homosexuelles ont besoin de rencontre pour échanger sur leur vie humaine et chrétienne.

ACCES AUX SACREMENTS

Certains, minoritaires, estiment que l'Église doit affirmer qu'elle refuse le péché que constituent les rapports sexuels hors mariage et encore plus les actes entre personnes du même sexe et qu'ils faut refuser l'Eucharistie.

Pour d'autres, plus nombreux, le péché est le manque d'amour et de respect de l'autre, ils admettent la valeur des relations d'amour homosexuelles.

Ils réclament donc un assouplissement de la doctrine de l'Église.

Pour progresser sur le chemin de la sainteté, chaque chrétien doit bénéficier du support des sacrements.

Il ne doit y avoir aucune discrimination, ni des personnes elles-mêmes qui ont droit de faire partie intégrante de l'Église, ni envers les enfants à qui le baptême ne doit pas être refusé.

Suggestion

Informez sur les associations, les lieux d'accueil et de retraite, (notamment « *Devenir un en Christ* »).

Créer une boîte mail pour un dialogue anonyme

Inventer l'accueil et la célébration de l'amour et de la volonté de vivre ensemble, et parfois de fonder une famille (il ne s'agit pas de mariage)

Se pencher sur le cas des personnes homosexuelles mariées en couple hétérosexuel et qui font le choix de poursuivre leur vie de couple, malgré les difficultés.

La transmission de la vie et le défi de la dénatalité

QUESTIONS N^{os} 41/ 42

NOMBRE DE REPONSES : 7

*Quelles sont les initiatives les plus significatives qui ont été prises pour annoncer et promouvoir efficacement l'ouverture à la vie, ainsi que la beauté et la dignité humaines de devenir mère ou père, à la lumière par exemple de l'Encyclique *Humanae Vitae* du Bienheureux Paul VI ? Comment promouvoir le dialogue avec les sciences et les technologies biomédicales de façon à ce que soit respectée l'écologie humaine de l'engendrement ?*

Une maternité/paternité généreuse a besoin de structures et d'instruments. La communauté chrétienne vit-elle une solidarité et une subsidiarité effective ? Comment ? Propose-t-elle aussi courageusement des solutions valides au niveau sociopolitique ? Comment encourager l'adoption et la garde des enfants comme signe très élevé d'une générosité féconde ? Comment faire en sorte que les enfants soient élevés avec attention et respect ?

Une contribution insiste sur la régulation naturelle des naissances.

Ces méthodes naturelles sont peu connues en France et « décrédibilisées y compris dans les milieux ecclésiaux ». C'est pourtant un moyen de mettre en œuvre « *Humanae vitae* ». Il est proposé d'informer les fiancés de l'existence de ces méthodes (notamment de la méthode « *Billing* ») lors des préparations au mariage.

Cependant insistent les autres contributeurs, que préconiser uniquement ces méthodes naturelles, amène l'incompréhension et conduit à des situations graves pour la santé et l'équilibre du couple.

Pour mettre en application la parole du Pape François de ne pas faire des enfants « *comme des lapins* », l'Église doit accepter et même promouvoir la contraception qui est signe de respect du corps de la femme (éviter les grossesses trop nombreuses), signe de parentalité (ce terme est absent du texte qui parle de « paternité ou maternité!) responsable, accueil dans la joie des enfants désirés, équilibre familial respecté...

Pour la PMA, le cas, par exemple, d'un recours à la "FIV" est l'occasion d'un plus grand amour manifeste une forte volonté de donner la vie.

Pourquoi l'interdit de l'Église ? Pourquoi reste-t-elle agrippée à des principes de loi naturelle ? Ne faudrait-il pas revoir ce que veut dire anthropologie et anthropologie chrétienne ? Qu'est-ce qu'on attend pour que le "*sensus fidei*" trouve des applications concrètes ?

Certains pensent qu'il serait peut-être urgent de réactualiser "*Humanae vitae*" sur les questions de contraception.

En dehors du mariage

L'Église peut dire « comportez-vous en chrétiens, responsables respectueux de votre corps et de

celui des autres, gardez-vous pour une union dans le mariage, soyez fidèles, mais... si vous ne pouvez suivre cet enseignement : PROTEGEZ VOUS.